



ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
DOUZIÈME LÉGISLATURE

RAPPORT D'INFORMATION

*Présenté à la suite de la mission effectuée en Israël
du 10 au 14 novembre 2003*

par une délégation du

GROUPE D'AMITIÉ FRANCE- ISRAËL (1)

(1) Cette délégation était composée de M. Rudy Salles, *Président*, de MM. Pierre-Christophe Baguet, Jean-Pierre Brard et David Habib, *Vice-Présidents*, et de MM. Patrick Beaudouin et Jean-Yves Cousin.

S O M M A I R E

ASSEMBLÉE NATIONALE 1

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958 1

DOUZIÈME LÉGISLATURE 1

Présenté à la suite de la mission effectuée en Israël 1

GROUPE D'AMITIÉ FRANCE- ISRAEL (1) 1

INTRODUCTION 6

I - ENTRETIEN AVEC M. MOSHE KATSAV PRÉSIDENT DE L'ÉTAT D'ISRAËL 7

II - ENTRETIEN AVEC M. ARIEL SHARON, PREMIER MINISTRE 11

III - ENTRETIEN AVEC M. SYLVAN SHALOM MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES 17

IV - ENTRETIEN AVEC M. AVRAHAM PORAZ, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR 21

V - ENTRETIEN AVEC M. REUVEN RIVLIN, PRÉSIDENT DE LA KNESSET 23

- Message de bienvenue en séance publique prononcé le 11 novembre 2003 23

- Entretien 24

VI - ENTRETIEN AVEC MME COLETTE AVITAL, PRÉSIDENTE DU GROUPE D'AMITIÉ ISRAËL-FRANCE DE LA KNESSET ET PLUSIEURS MEMBRES DE CE GROUPE AUTRES ENTRETIENS 27

- Réception par le groupe d'amitié Israël-France de la Knesset 27

- Entretien avec M. Ran Kuriel, Directeur général adjoint pour l'Europe au ministère des affaires étrangères 27

- Entretiens dans les Universités de Jérusalem et de Netanya 28

A N N E X E : PROGRAMME DE LA MISSION 31

***Rapport d'information présenté à la suite de la mission effectuée en Israël
du 10 au 14 novembre 2003 par une délégation du Groupe d'Amitié
France-Israël 32***

INTRODUCTION

Une délégation du groupe d'amitié France-Israël de l'Assemblée nationale s'est rendue en Israël du 10 au 14 novembre 2003, à l'invitation de Mme Colette Avital, Présidente du groupe d'amitié Israël-France de la Knesset.

Elle était conduite par M. Rudy Salles, Président du groupe d'amitié, Vice-Président de l'Assemblée nationale (UDF - Alpes-Maritimes), accompagné de MM. Pierre-Christophe Baguet, Vice-Président du groupe d'amitié (UDF Hauts-de-Seine), Jean-Pierre Brard, Vice-Président du groupe d'amitié (C et R – Seine-St-Denis), David Habib, Vice-Président du groupe d'amitié (S. – Pyrénées-Atlantiques), Patrick Beaudoin (UMP-St-Mandé) et Jean-Yves Cousin (UMP – Calvados).

La délégation a bénéficié d'un accueil exceptionnel de la part des autorités israéliennes, qui ont marqué ainsi l'importance qu'elles attachent aux relations avec notre pays.

A cet égard, une réelle compréhension entre les autorités des deux pays apparaît hautement souhaitable ; au-delà de l'expression de l'amitié profonde entre la France et Israël, elle pourrait en effet permettre à notre pays de jouer un rôle plus important qu'aujourd'hui en faveur de la paix dans cette région du monde.

*

* *

Au cours de son séjour, la Délégation a été longuement reçue par M. Ariel Sharon, Premier ministre, ainsi que par M. Sylvan Shalom, ministre des Affaires étrangères, et M. Avraham Poraz, ministre de l'Intérieur.

Ces entretiens ont permis de faire le point sur l'évolution des relations entre la France, l'Europe et Israël, sur le processus de paix et la lutte contre le terrorisme. Les autorités israéliennes se sont montrées extrêmement intéressées par un renforcement des relations avec la France et ont exprimé le souhait qu'elle puisse participer plus activement au processus de paix dans le cadre d'un rééquilibrage de nos relations avec les pays de la région.

Le problème de l'antisémitisme en Europe a été évoqué, tous les interlocuteurs ayant souligné l'attitude ferme et résolue des autorités françaises contre ce phénomène.

La délégation a également été reçue par M. Moshé Katsav, Président de l'Etat d'Israël, qui s'est également félicitée de cette attitude ; il a souligné le rôle central de la France dans la politique internationale et rappelé que la France et Israël partageaient des valeurs communes et avaient également des intérêts communs.

A la Knesset, la délégation a été reçue et saluée en séance publique par M. Reuven Rivlin, Président de la Knesset. Elle a également été reçue par Mme Colette Avital, présidente du groupe d'amitié Israël-France et plusieurs de ses membres appartenant à différents groupes politiques.

La délégation a également eu l'occasion de se rendre à Gilo, en compagnie de M. Jacob Rosen, conseiller auprès du maire de Jérusalem. Elle s'est également déplacée le long de la barrière de sécurité avec M. Jacob Edery, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur. Ces deux visites ont été extrêmement intéressantes car elles ont permis aux membres de la délégation d'appréhender de manière concrète la complexité et la difficulté des problèmes auxquels sont confrontées les autorités israéliennes dans leur politique de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme.

Par ailleurs, la délégation a eu d'intéressants entretiens avec les responsables de l'Université hébraïque de Jérusalem ainsi qu'avec ceux du centre universitaire de Netanya. Elle a également été reçue par M. Gérard Araud, ambassadeur de France en Israël.

La Délégation a également eu l'occasion de rencontrer des représentants du CRIF, du Fonds social juif unifié et de l'Appel juif unifié, en mission en Israël.

Enfin la Délégation a visité Yad Vashem (Mémorial de l'holocauste).

I - ENTRETIEN AVEC M. MOSHE KATSAV PRÉSIDENT DE L'ÉTAT D'ISRAËL

M. Moshé Katsav a tout d'abord indiqué qu'il avait reçu avec joie l'invitation du Président de la République française à se rendre en France au début de l'année prochaine.

Il a souligné que les relations entre Israël et la France avaient des bases très solides dans les consciences israéliennes, puisque les deux pays ont des valeurs communes et des intérêts communs. En outre, notre pays a un rôle central dans la politique mondiale, et Israël n'est nullement opposé à l'existence de bonnes relations entre la France et les pays arabes.

Evoquant le processus de paix, M. Moshé Katsav a estimé qu'on en était à un stade critique des relations avec les Palestiniens, les trois dernières années ayant été les plus dures.

Il a souligné qu'Israël avait des intentions pures, à savoir la paix et un compromis avec les Palestiniens.

Pendant 7 ans (depuis Oslo jusqu'au début de l'Intifada) les Palestiniens ont obtenu plus que jamais et, si l'Intifada n'avait pas éclaté, ils auraient, a ajouté M. Moshé Katsav, obtenu plus encore.

Il a ajouté qu'il y avait eu deux décisions historiques depuis 10 ans :

- les accords d'Oslo avec I. Rabin ;
- la décision d'Ariel Sharon d'accepter la feuille de route.

Et malgré cela, a-t-il ajouté, Israël n'a pas connu une journée de calme. Or il y a eu beaucoup de sang juif versé et la société ne peut plus supporter tous ces bains de sang, ces attentats dans les bus, les cafés et les restaurants.

Il faut bien, a souligné M. Moshé Katsav, combattre le terrorisme et essayer de stopper les manifestations particulièrement odieuses de ce phénomène.

Il a déclaré que l'Europe avait tout à fait le droit de soutenir les demandes politiques des Palestiniens mais qu'elle devait aussi leur dire que, s'ils n'arrêtent pas le terrorisme, l'Europe cessera ses relations avec eux. Ceci, a-t-il estimé, aidera beaucoup M. Abou Ala, qui pourrait alors s'adresser au Hamas et au Jihad pour qu'ils arrêtent le terrorisme. Il serait alors possible de relancer le processus politique.

M. Moshé Katsav a déclaré qu'il sentait une certaine évolution du côté palestinien. Il a regretté que M. Abou Mazen, qui avait dit que le terrorisme est une catastrophe pour les Palestiniens, n'ait pu aboutir.

En ce qui concerne M. Abou Ala, il a indiqué ne pas savoir ce qu'il pensait. Aujourd'hui, estime M. Moshé Katsav, le gros problème c'est Arafat, qui n'est pas intéressé à faire la paix avec Israël, car il pense que le temps joue en faveur des Palestiniens.

Or, l'intérêt commun des Palestiniens et des Israéliens est de faire la paix.

M. Moshé Katsav s'est également déclaré très préoccupé par l'antisémitisme en Europe, estimant qu'il y avait actuellement un état d'esprit contre les juifs sur notre continent, qui résulte en partie du développement de l'islamisme, mais qui tient aussi à des intérêts économiques et à l'ignorance de la réalité du conflit israëlo-palestinien.

Il a considéré qu'Israël avait une part de responsabilité à cette ignorance, car il n'avait pas investi assez sur le plan politique. Il a déclaré que pour sa part il essaierait d'aller davantage en Europe.

M. Rudy Salles a remercié le Président de l'Etat d'Israël, après avoir présenté le groupe d'amitié et la délégation et a indiqué qu'il souhaitait et essaierait d'obtenir une inflexion de l'attitude des Pouvoirs publics français à l'égard d'Israël.

En ce qui concerne l'antisémitisme il a souligné qu'on ne devait pas dire que la France est un pays antisémite, et que en outre les Pouvoirs publics français combattent avec efficacité et fermeté ce phénomène.

M. Moshé Katzav s'est déclaré d'accord et a exprimé sa confiance envers l'attitude du Président de la République française, du

Gouvernement et de l'Assemblée nationale pour lutter contre l'antisémitisme, et notamment l'antisémitisme islamiste.

M. Rudy Salles s'est réjoui de la venue du Président Moshé Katzav en France, et il a souhaité qu'Israël fasse à l'avenir partie de la francophonie.

Il a évoqué la construction de la barrière de sécurité, très mal comprise en Europe et notamment en France.

M. Moshé Katzav a déclaré que ce n'était pas l'intérêt d'Israël de dépenser tant d'argent pour cette barrière, mais il a estimé que c'était le moyen le plus efficace de réduire le terrorisme.

Il a ajouté que ce n'était pas une barrière politique, le tracé n'ayant aucune importance.

En conclusion, le Président Moshé Katzav a remercié la délégation de sa venue.

II - ENTRETIEN AVEC M. ARIEL SHARON, PREMIER MINISTRE

M. Ariel Sharon, accueillant la délégation, a souligné que la solidarité avec Israël manifestée par le groupe d'amitié était très importante à ses yeux.

Il a déclaré que le peuple israélien était un petit peuple, plein de talent, courageux et fermement décidé, qui doit mener un combat difficile contre le terrorisme.

Après avoir évoqué la vague d'antisémitisme qui, selon lui, touche l'Europe, il a estimé extrêmement utile de développer les relations d'amitié entre la France et Israël, afin d'évoquer en commun les problèmes régionaux.

Estimant qu'aujourd'hui le danger le plus important était le terrorisme, il a souhaité que tout le monde s'unisse et lutte contre ce phénomène.

Regrettant que la position de l'Europe à l'égard d'Israël soit déséquilibrée, M. Ariel Sharon a souligné l'importance de la coopération entre Israël d'une part, la France et l'Europe d'autre part. Il a considéré qu'une bonne coopération n'était possible que si les voix amicales envers Israël étaient entendues.

M. Rudy Salles, après avoir présenté la délégation, qui représente un groupe d'amitié comportant 103 députés appartenant à tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale, a souligné l'importance de l'amitié entre les peuples français et israélien, qui doit se traduire par une confiance réciproque.

Il a souhaité que la France puisse jouer un rôle plus important dans le processus de paix.

M. Ariel Sharon a regretté qu'il n'y ait plus entre Israël et la France les mêmes relations qu'autrefois, à l'époque de la « lune de miel », et il a évoqué à cet égard ses souvenirs.

A l'époque, la culture française était beaucoup mieux connue des Israéliens et les relations plus profondes. Depuis, une autre génération est venue qui n'a plus les mêmes relations avec la France et l'intérêt réciproque a malheureusement diminué.

M. Ariel Sharon s'est déclaré très intéressé par un renforcement des relations avec la France. Il a en outre estimé que la France et l'Europe pouvaient participer plus activement au processus de paix, être davantage impliquées, à condition qu'il n'y ait plus ce rapport déséquilibré entre les Palestiniens et Israël. Il a souligné qu'il ne demandait nullement qu'Israël soit privilégié, mais seulement qu'il y ait un certain équilibre entre les positions en présence.

Evoquant le rôle de la communauté juive française qui est très forte et apporte tout son soutien à Israël, tous ses membres étant par ailleurs d'excellents citoyens français impliqués dans la vie de leur pays, il a marqué son estime pour cette communauté. Se déclarant Juif avant tout, il a déclaré que cela expliquait pourquoi la façon dont on se comportait avec les Juifs représentait pour lui un point-clef. Il a observé que les Juifs étaient conscients de la nécessité qu'Israël ne soit pas affaibli.

Il a exprimé le souhait que la coopération entre la France et Israël soit développée dans tous les domaines, et en particulier en ce qui concerne la culture et la science, dans lesquels il y a beaucoup de talents en Israël et en France.

Il a enfin déclaré qu'il était prêt à répondre aux questions des membres de la délégation.

M. Rudy Salles, après avoir remercié le Premier ministre de sa disponibilité, a souhaité obtenir des précisions sur la politique israélienne en ce qui concerne les implantations et la barrière de sécurité, très mal comprises à l'étranger.

Il a souligné que la France n'était pas un pays antisémite et que les autorités françaises luttaienent avec la plus grande fermeté contre les actes antisémites qui tendent à développer.

M. Ariel Sharon a souligné qu'il ne pensait nullement que la France soit un pays antisémite.

Evoquant par ailleurs l'importance de la communauté arabe en France, il a estimé qu'elle devenait un élément politique important.

Il a ajouté qu'il y avait une recrudescence des actes antisémites en Europe en général et en France aussi qui posait un problème auquel d'ailleurs il appartient aux autorités françaises de faire face. Sur ce point, le Premier ministre a indiqué que son

Gouvernement suivait les efforts du Président de la République, du Gouvernement et du Parlement pour faire baisser les tensions et lutter contre l'antisémitisme.

En ce qui concerne la difficulté d'Israël à expliquer sa politique, il a souligné qu'Israël voulait la paix. C'est pourquoi son Gouvernement a accepté la feuille de route. M. Ariel Sharon a ajouté qu'il s'était engagé sur un plan personnel en faveur de la feuille de route. Rappelant qu'il avait participé à toutes les guerres, il a déclaré qu'il avait bien vu l'horreur de la guerre et comprenait en conséquence parfaitement l'importance de la paix.

M. Ariel Sharon a souligné qu'Israël était prêt à faire des concessions douloureuses dans le but d'obtenir la paix, à condition qu'il s'agisse d'une paix véritable et durable.

Cependant, a-t-il ajouté, Israël ne fera jamais de concessions concernant la sécurité de ses citoyens et de son Etat. Sur ce point, Israël ne fera confiance à aucun discours, à aucune promesse, considérant que le peuple juif a un seul petit Etat qu'il a le droit de défendre lui-même. Il a observé que, de son côté, la France ne permettrait jamais que quelqu'un d'autre décide à sa place quel niveau de sécurité lui est nécessaire, et c'est la même chose pour Israël.

S'agissant de la barrière de sécurité, il a tout d'abord indiqué qu'il ne s'agissait nullement d'une barrière politique ni même d'une frontière de sécurité.

Cette barrière répond à la nécessité de lutter contre le phénomène grave, et d'ailleurs ancien, constitué par le terrorisme palestinien. Les trois dernières années ont été très difficiles, et Israël doit face tous les efforts possibles pour empêcher les terroristes d'arriver dans les centres-villes, et spécialement à Jérusalem.

M. Ariel Sharon a rappelé qu'il y avait en Israël 5,4 millions de Juifs et 1 million d'Arabes palestiniens, citoyens israéliens, et il a noté qu'il y avait beaucoup de mouvements de populations de Palestiniens passant la frontière et s'installant dans les villes israéliennes. La barrière empêche de passer ceux qui n'en ont pas le droit. Le Premier ministre a ajouté que les autorités israéliennes essayaient d'ouvrir les portes installées dans la barrière le plus souvent possible.

En ce qui concerne les implantations, il a, selon M. Ariel Sharon, toujours été clair que ce sujet serait traité au dernier stade des négociations.

Il y aura deux Etats, mais Juifs et Arabes continueront de vivre ensemble, malgré l'existence de ces deux Etats.

M. Jean-Pierre Brard a observé que lorsqu'on ne peut avancer dans tous les domaines, en même temps, il faut s'efforcer de le faire là où cela est possible.

En ce qui concerne les relations franco-israéliennes, il a souligné l'intérêt qu'il y avait à développer les relations décentralisées.

En ce qui concerne les colonies, il a observé qu'elles devaient être abandonnées si l'on veut un accord de paix.

M. Ariel Sharon a souligné que sa proposition de solution consistait en une solution par étapes, ce qu'il a indiqué avoir toujours dit au Président de la République française, comme aux Américains.

Il a indiqué qu'il était essentiel qu'un certain nombre de réformes soient réalisées du côté palestinien et il a estimé que M. Yasser Arafat devait être éloigné de toute responsabilité et influence, car il maintient depuis quarante ans une stratégie de terreur. Il a ajouté qu'il n'avait pas d'objection à ce que M. Arafat conserve un poste honorifique, mais qu'il convenait que le Gouvernement palestinien ait une autorité réelle sur les services de sécurité, car aujourd'hui le service de sécurité palestinien est impliqué dans le terrorisme.

Il a précisé que le Président de la garde présidentielle était recherché en Israël et faisait auparavant le lien avec le Hezbollah et il a conclu en notant qu'il fallait d'autres réformes judiciaire, financière, éducative.

S'agissant du processus de paix, M. Ariel Sharon a indiqué :

- la première étape consiste dans l'arrêt total de la terreur et de l'incitation à la haine ;
- la deuxième étape, si cela se passe bien, est un Etat palestinien, pour le moment sans frontières définitives ;

- la troisième étape consiste dans la fixation des frontières définitives.

Aujourd'hui, il est essentiel que l'Autorité palestinienne lutte contre le terrorisme, ce qu'elle ne fait nullement, et il est essentiel de protéger la population civile.

M. Ariel Sharon a conclu en soulignant que son Gouvernement avait encore quatre ans pour agir et il a considéré qu'il était possible d'aboutir à la paix dans ce délai.

Il a noté qu'aucun autre Gouvernement, aucune autre majorité n'avaient la possibilité d'arriver à un accord, la gauche n'ayant aucune chance en ce moment. Observant qu'à droite, tout le monde ne soutenait pas son projet, il a souligné que lui seul était en mesure de le faire accepter. Mais il faudra mettre en œuvre des accords basés sur les faits.

III - ENTRETIEN AVEC M. SYLVAN SHALOM MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

M. Sylvan Shalom, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation, a souligné la grande importance des relations entre la France et Israël, qui font très souvent l'objet de mouvements extrêmes, comme dans les relations entre deux amants. Ce qui est dit en France sur Israël ou en Israël sur la France prend rapidement l'importance, ce qui montre la sensibilité des deux pays.

M. Sylvan Shalom a souligné que les relations entre Israël et la France reposaient sur des bases solides et fortes, et il a remercié les membres du groupe d'amitié France-Israël de faire des efforts pour améliorer ces relations.

Evoquant ses bonnes relations avec M. Dominique de Villepin, il a exprimé de réels espoirs dans les résultats des travaux du « groupe de haut niveau ».

En ce qui concerne la situation en Europe, il a indiqué qu'on entendait parler du développement d'un nouvel antisémitisme, tandis que les résultats du dernier sondage commandé par la Commission européenne inquiètent beaucoup les Israéliens.

Il y a quand même des éléments positifs, a estimé M. Sylvan Shalom, comme l'inscription du Hamas sur la liste des organisations terroristes, ce qui asséchera les ressources financières de ce mouvement, ou encore l'accord de développement et de recherche entre l'Union européenne et Israël.

Se déclarant favorable à la promotion d'un « ordre du jour européen » en Israël, M. Sylvan Shalom a rappelé que son pays était à 32 minutes de vol de l'Europe, et qu'un grand nombre des habitants d'Israël avaient l'Europe pour origine ; beaucoup d'entre eux demandent maintenant la citoyenneté de leur pays d'origine, et il est possible qu'environ 50 % des Israéliens aient un jour un passeport européen. Un rapprochement très fort d'Israël et de l'Europe, voire une adhésion, est donc tout à fait souhaitable.

Soulignant en outre les valeurs communes entre Israël et l'Union européenne, dont les racines culturelles sont profondes, M. Sylvan Shalom a fait observer que l'Europe était actuellement impliquée dans le processus de paix, ce qui n'avait pas été le cas lors

des accords précédents. Il a rappelé que pendant longtemps Israël ne voulait pas de la participation européenne au processus. Aujourd'hui, la situation a changé mais, a estimé M. Sylvan Shalom, pour que l'Europe ait un rôle efficace, elle doit mener une politique plus équilibrée.

Indiquant qu'une nouvelle période s'ouvrirait dans les relations avec les Palestiniens avec la mise en place d'un nouveau Gouvernement, il a cependant déclaré qu'on ne pouvait faire la paix avec Yasser Arafat qui est selon lui le seul Palestinien qui ne veut pas d'un Etat palestinien.

Après s'être engagé à Oslo à renoncer au terrorisme, M. Yasser Arafat, arrivé ici, a lancé le terrorisme suicidaire.

M. Sylvan Shalom a ensuite exposé les trois aspects de la politique israélienne de lutte contre le terrorisme :

- attaques militaires contre les dirigeants terroristes, car Israël a eu à subir ces dernières années 19 000 attentats ou tentatives ;

- s'attaquer aux organisations qui financent le terrorisme ;

- établir la barrière de sécurité, seul moyen de sauver le processus de paix. Cette barrière n'a rien à voir, a-t-il indiqué, avec le mur de Berlin. Il s'agit seulement de séparer Israéliens et Palestiniens pour éviter le terrorisme et cela a bien marché dans la bande de Gaza.

M. Sylvan Shalom a indiqué que la politique suivie visait à ouvrir petit à petit davantage de points de passage.

Evoquant ensuite les échanges de prisonniers avec le Hezbollah, M.Sylvan Shalom a souhaité que la communauté internationale fasse pression sur l'Iran pour que ce pays rende Ron Arad. Il a par ailleurs souligné l'importance du risque nucléaire iranien.

En ce qui concerne le Liban, M. Sylvan Shalom a rapelé qu'Israël s'était retiré de ce pays et avait rempli tous les engagements prévus par la résolution 425. Il a regretté que personne ne demande à la Syrie de libérer le Liban, alors que ce pays est occupé par la Syrie depuis 1975-1976. Il s'agit donc d'un pays souverain occupé depuis près de 30 ans.

M. Rudy Salles a souligné l'intérêt de l'action du groupe d'amitié France-Israël, qui compte 103 membres, en faveur de l'amélioration des relations entre les deux pays. Il a souhaité que la France profite de ses bonnes relations avec les pays arabes pour jouer un plus grand rôle dans le processus de paix.

Il a demandé à M. Sylvan Shalom comment il envisageait le rapprochement d'Israël et de l'Europe.

M. Sylvan Shalom a répondu que ce rapprochement devrait être progressif, et concerner les domaines les plus divers comme le sport par exemple.

IV - ENTRETIEN AVEC M. AVRAHAM PORAZ, MINISTRE DE L'INTERIEUR

M. Avraham Poraz a tout d'abord indiqué qu'il était en attente des résultats du 2^{ème} tour des élections municipales, concernant les communes où aucune liste n'a atteint 40 % au 1^{er} tour. En fait, pour la majorité des municipalités, les élections ont été achevées voici 2 semaines.

Il a ensuite évoqué les relations entre Israël et l'Europe, trouvant la situation en ce domaine très difficile. Tout en reconnaissant qu'Israël pouvait commettre des erreurs, il a déclaré avoir le sentiment qu'il était très difficile d'expliquer le point de vue israélien aux Européens.

En ce qui concerne la barrière de sécurité, il a déclaré qu'en Israël seules les extrémistes de droite et les Arabes israéliens y étaient opposés.

M. Rudy Salles a évoqué le problème des implantations qui est difficile à expliquer en Europe et il a insisté sur la nécessité d'avoir un lien de confiance.

M. Avraham Poraz a rappelé que, pendant longtemps, Israël a dit que la Palestine c'était la Jordanie. Cette théorie est abandonnée, et la plupart des Israéliens sont d'accord avec la création d'un Etat palestinien.

Il a observé que lors de la paix avec l'Egypte, Israël avait abandonné toutes les implantations et a considéré qu'il fallait aller dans le même sens lors la conclusion d'un réel accord de paix.

M. Avraham Poraz a rappelé qu'avant que M. Ariel Sharon soit Premier ministre, il y avait eu M. Ehud Barak et Camp David. M. Barak avait proposé aux Palestiniens 95 % du territoire concerné plus une partie de Jérusalem. Mais M. Yasser Arafat a refusé, en raison de sa volonté de ne pas renoncer au droit au retour. Or, chacun sait très bien que si l'on admet le droit au retour, alors que 800 000 Arabes sont partis d'Israël en 1948, Israël n'existerait plus. Le droit au retour est donc absolument inacceptable.

Quant à la barrière de sécurité, M. Avraham Poraz a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une frontière et qu'elle pouvait être déplacée. Depuis 1995, il y a eu la barrière à Gaza, et aucun terroriste n'est

passé par là. Il a estimé qu'il y avait environ 150 000 Palestiniens en situation irrégulière dans les villages arabes.

M. Avraham Poraz s'est déclaré défavorable à toute nouvelle implantation et a estimé qu'il fallait avoir ce domaine une approche réaliste.

Enfin en ce qui concerne l'accord de Genève, il a estimé qu'il ne contenait rien de bien nouveau, Ehud Barak ayant proposé à Camp David une solution très proche de cet « accord ».

V – ENTRETIEN AVEC M. REUVEN RIVLIN, PRÉSIDENT DE LA KNESSET

- Message de bienvenue en séance publique prononcé le 11 novembre 2003

« Messieurs les Députés,

Nous avons l'honneur d'accueillir parmi nous une délégation de haute importance qu'est le groupe d'amitié entre la France et Israël, dont le représentant officiel est Monsieur Rudy Salles.

Chers amis et Députés du Parlement français, je vous remercie d'être venus en cette période difficile.

Soyez les bienvenus à la Knesset.

Vous vous trouvez en lieu ami et j'espère que vous vous sentez comme chez vous.

Bien sûr, la langue employée n'est pas la vôtre, et sa sonorité vous est étrangère, mais son esprit en est le même, hérité des valeurs démocratiques nées avec la révolution française.

Depuis Napoléon qui, il y a 200 ans, arriva au Moyen Orient et pensa établir sur cette Terre un Etat-tampon, Juif, entre l'Egypte et la Turquie ottomane, nos relations avec la France ont connu des hauts et des bas.

Je préfère me souvenir, bien sûr, du support enthousiaste de la France lors de la création de l'Etat d'Israël, ainsi qu'en 1956, dans l'affaire du Canal de Suez. C'était en quelque sorte l'âge d'or des relations Franco-israéliennes. Cette lune de miel fut interrompue à la Guerre des Six jours par le Général de Gaulle qui décida de l'embargo sur l'exportation d'armes vers Israël.

Nous tous ici avons la nostalgie de cette amitié courageuse et chaleureuse et souhaitons son renouveau.

C'est justement à la lumière de ces souvenirs passés, que je me permets de mettre le doigt sur un point douloureux : la scission entre Jérusalem et Paris, et plus triste encore, entre les Français et les Israéliens.

J'espère que les Français parviendront à une lecture plus juste de notre réalité.

Je souhaite que votre visite nous permette de rétablir un dialogue et une proximité, afin de donner un nouvel élan à la relation entre nos deux peuples. »

- Entretien

M. Reuven Rivlin a souligné qu'il existait une amitié profonde entre les peuples français et israélien, mais il a regretté une certaine confusion dans les relations entre les deux pays et le fait que les décisions des autorités israéliennes soient souvent mal comprises.

Il a donc affirmé la nécessité d'un renforcement du dialogue entre les deux pays et a par ailleurs évoqué le rôle de M. Rudy Salles au sein de l'UIP.

M. Rudy Salles a tout d'abord souligné qu'avec ses 103 membres le groupe d'amitié France-Israël était l'un des plus importants de l'Assemblée nationale et probablement le plus actif.

Il a estimé qu'il fallait effectivement mieux faire connaître Israël en France.

M. Reuven Rivlin a observé qu'en Israël beaucoup de gens pensent que la France est hostile à Israël. Il a souligné qu'Israël devait protéger sa population contre le terrorisme, et ne faisait pas la guerre pour sauver des territoires. A titre personnel il s'est cependant déclaré hostile à un Etat palestinien, mais il a souligné que si le terrorisme cessait définitivement la majorité des Israéliens seraient favorables à la création d'un Etat palestinien.

M. Rudy Salles a rappelé qu'il avait été élu président pour deux ans de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée, lors de la 108^{ème} Conférence de l'UIP, qui s'est tenue à Santiago du Chili en avril 2003.

Il a souligné que les pays membres de la CSCM avaient voulu, pour la première fois depuis le début du processus de la CSCM en 1992, donner un caractère permanent à cette présidence pour favoriser la relance du processus et accélérer la transformation de la CSCM en Assemblée parlementaire de la Méditerranée.

Il a fait valoir que la réunion de Santiago avait marqué une évolution des esprits : alors qu'auparavant de nombreux pays arabes faisaient du règlement ou au moins de l'apaisement du conflit israélo-palestinien un préalable à la création de l'Assemblée, ils semblaient maintenant convaincus de l'intérêt immédiat que pourrait présenter cette Assemblée en tant qu'espace de dialogue régional, avec la participation israélienne qui n'est plus contestée.

**VI - ENTRETIEN AVEC MME COLETTE AVITAL,
PRESIDENTE DU GROUPE D'AMITIE ISRAEL-FRANCE DE
LA KNESSET ET PLUSIEURS MEMBRES DE CE GROUPE
AUTRES ENTRETIENS**

- Réception par le groupe d'amitié Israël-France de la Knesset

Mme Colette Avital et le groupe d'amitié Israël-France de la Knesset ont reçu la Délégation à un déjeuner à la Knesset le 11 novembre 2003. Etaient notamment présents M. Ilan Shalgui (Shinouï), Président de la commission de l'éducation et de la culture, M. Ayoub Kara, Président de la commission antidrogues (Likhoud) et M. Jacob Edery, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur (Likhoud).

Mme Colette Avital a souligné l'importance de la visite de la délégation ainsi que les liens très étroits qui unissent les deux groupes d'amitié. Elle a évoqué le processus de paix, et a souligné que concernant la barrière de sécurité, il y avait un très large accord en Israël, ce qui n'est pas le cas pour les implantations.

M. Rudy Salles a présenté la délégation et le groupe d'amitié France Israël de l'Assemblée nationale et il a indiqué que celui-ci s'efforçait de développer les relations d'amitié entre les deux pays, et spécialement de renforcer la confiance entre les autorités françaises et israéliennes, afin que notre pays puisse jouer un rôle plus actif dans le processus de paix.

Un large échange de vue a eu lieu entre députés français et israéliens sur le processus de paix, l'antisémitisme en Europe et en France, les implantations et la barrière de sécurité.

- Entretien avec M. Ran Kuriel, Directeur général adjoint pour l'Europe au ministère des affaires étrangères

M. Ran Kuriel a particulièrement évoqué le problème de la perception d'Israël en Europe et de l'Europe en Israël. Il y a une incompréhension mutuelle, les gouvernements européens n'ayant pas seulement un problème avec le gouvernement israélien mais aussi

avec l'opinion israélienne. De même le gouvernement israélien a un problème avec l'opinion européenne.

Pourtant, les intérêts stratégiques à long terme de l'Europe et d'Israël sont les mêmes, a souligné M. Ran Kuriel : paix, prospérité, démocratie sont des objectifs partagés.

Les Européens ont tendance à dire aux Israéliens : vous êtes forts, soyez généreux. Mais ici, les conditions ne sont pas les mêmes, et la « générosité » est considérée comme une faiblesse.

M. Ran Kuriel a estimé que la critique de la politique israélienne était légitime, mais que la tenue de propos très durs sur Israël en tant qu'entité qui existe n'était pas légitime.

M. Rudy Salles, après avoir présenté le groupe d'amitié et la délégation, a notamment évoqué la participation souhaitable d'Israël aux institutions de la francophonie, le rôle de l'UIP et la relance de l'idée d'un Parlement de la Méditerranée.

Il a souligné que défendre Israël était à la fois difficile et très facile car Israël est une démocratie.

M. Ran Kuriel a indiqué, s'agissant de la francophonie, qu'Israël souhaitait y participer mais ne voulait pas qu'une éventuelle candidature essuie un échec.

En ce qui concerne le processus de paix, il a estimé qu'il était impossible de faire la paix avec Yasser Arafat qui n'est pas prêt à la solution de deux États, et pour lequel le terrorisme est un outil de la négociation.

M. Jean-Pierre Brard a évoqué l'intérêt qu'il y avait à développer la coopération décentralisée entre communes françaises et israéliennes.

- Entretiens dans les Universités de Jérusalem et de Netanya

A l'Université hébraïque de Jérusalem, la Délégation a eu d'intéressants entretiens avec MM. Hervé Bercovier et Avinoam Armoni, vice-président de l'Université, ainsi qu'avec Mme Ruth Ginio, de l'Institut Truman pour la paix, et à M. Ephraïm Halevy

responsable de l'école de politique publique au sein de cette université.

La Délégation a également visité en présence de M. Gérard Pomper, Président de la section Israël de l'Union des Français de l'étranger le centre universitaire de Netanya dont elle a rencontré les principaux responsables, notamment M. Samuel Peleg, ainsi que Mme Grundman-Brigthman, vice-présidente des Amis du centre universitaire de Netanya.

Ces entretiens ont fait apparaître l'intérêt du développement de la coopération avec les institutions françaises.

A N N E X E : P R O G R A M M E D E L A M I S S I O N

Lundi 10 novembre 2003

- 16 H 00 : Arrivée de la Délégation
 Installation à l'Hôtel Inbal à Jérusalem

Mardi 11 novembre 2003

- 11 H 30 : Entretien avec M. Ran Kuriel, Directeur général adjoint pour l'Europe au ministère des Affaires étrangères
- 13 H 30 : Déjeuner offert par le groupe d'amitié Israël-France de la Knesset présidée par Mme Colette Avital (parti travailliste) avec des représentants des différents groupes politiques
- 16 H 00 : Salut en séance publique par le Président de la Knesset
 Visite de la Knesset
- 18 H 00 : Entretien avec M. Avraham Poraz, ministre de l'Intérieur
- 20 H 30 Dîner offert par M. Dany Shek, directeur de la division Europe au ministère des Affaires étrangères.

Mercredi 12 novembre 2003

- 8 H30 : Visite de Gilo, en compagnie de M. Jacob Rosen, conseiller auprès du maire de Jérusalem
- 10 H 00 : Entretien avec M. Moshé Katsav, Président de l'Etat d'Israël
- 11 H 00 : Entretien avec M. Ariel Sharon, Premier ministre
- 15 H 30 : Entretien avec M. Reuven Rivlin, Président de la Knesset
- 17 H 00 : Entretien avec M. Silvan Shalom, ministre des Affaires étrangères

20 H 15 : Dîner à Tel Aviv avec avec une délégation du CRIF, du Fonds social juif, et de l'Appel unifié, en mission en Israël.

Jeudi 13 novembre 2003

9 H 00 : Visite de Yad Vashem, institut commémoratif des martyrs et des héros de l'Holocauste

10 H 00 : Visite de Jérusalem

12 H 30: Déjeuner et entretiens à l'Université hébraïque de Jérusalem (Mont Scopus) visite de l'Université

20 H 00 : Diner offert par l'Ambassadeur de France en Israël, M. Gérard Araud

Vendredi 14 novembre 2003

10 H 00 : Visite du centre universitaire de Netanya et entretien avec les responsables de ce centre

12 H 00 : Visite de la barrière de sécurité, en compagnie de M. Jacob Edery, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur

17 H 00 : Départ pour la France.

Rapport d'information présenté à la suite de la mission effectuée en Israël du 10 au 14 novembre 2003 par une délégation du Groupe d'Amitié France-Israël